

**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ
DE GENÈVE ET LE DOYEN
DE LA FACULTÉ DE DROIT**

ont le profond regret de faire part
du décès de

**Monsieur
François PERRET**

*Professeur honoraire
de la faculté de droit*

Nos sincères condoléances et toute
notre sympathie accompagnent sa
famille dans ces moments de deuil
et de tristesse.